



La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) est un problème mondial, représentant, selon les estimations, 20% de poissons capturés mondialement et entraînant des pertes économiques estimées entre 25,5 - 49,5 milliards USD¹. Dans l'océan Indien, l'ampleur du problème a été mise en évidence dans un rapport récemment publié par Trygg Mat Tracking et Global Fishing Watch détaillant les incursions de navires de pêche ciblant probablement des thons². Toutefois, à ce jour, il n'existe pas d'estimation de la pêche illicite dans l'ensemble du bassin pour l'océan Indien et les dernières estimations à grande échelle se basent sur une étude mondiale utilisant des données du début des années 2000³. On manque d'informations essentielles nécessaires pour des interventions efficaces et de nombreuses estimations de la pêche illicite se fondent sur des méthodologies dont la charge de travail ou le coût sont prohibitifs, entravant les efforts visant à mesurer les changements par rapport à un référentiel et à évaluer les progrès.

CSIRO entend appliquer une approche à coût modéré, transparente et reproductible pour estimer la pêche illicite au niveau régional dans le bassin de l'océan Indien. Ce projet est entièrement financé par le Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie. Même si l'accent ne sera pas porté sur les eaux nationales ou des États du pavillon (afin de réduire la sensibilité), des estimations à échelle plus fine (nationales, par exemple) pourront également être fournies sur demande. Le projet se compose de trois éléments : des enquêtes, une évaluation des documents publics et des entretiens avec des experts régionaux.

1. Enquêtes

Deux enquêtes seront utilisées en vue de recueillir des données sur la pêche illicite dans l'océan Indien.

La **première enquête** sera diffusée aux **chargés des pêches** de tous les pays adjacents de l'océan Indien et inclut trois composantes majeures :

- La première composante de l'enquête se concentre sur 30 espèces prioritaires de l'océan Indien qui vivent essentiellement dans les Zone Économique Exclusive (ZEE) des pays. Cela nous permettra de développer une estimation semi-quantitative des débarquements illicites de ces espèces basée sur l'opinion experte des chargés des pêches.
- Deuxièmement, l'enquête contient une carte sur laquelle les participants peuvent localiser des zones critiques pour la pêche illicite dans l'océan Indien.
- Troisièmement, l'enquête se concentre sur quatre espèces prioritaires pour cinq sous-régions de l'océan Indien (se reporter à la Figure 1). Pour ces quatre espèces, nous pourrions caractériser de manière plus détaillée les activités de pêche illicites, comme les types d'engins et les structures organisationnelles.

La **seconde enquête** sera diffusée aux **observateurs des pêches** en activité en haute mer dans l'océan Indien, qui leur sera remise à travers des contacts clés des quatre Organisations Régionales de Gestion des

¹Sumaila UR, Zeller D, Hood L, Palomares MLD, Li Y, Pauly D. Illicit trade in marine fish catch and its effects on ecosystems and people worldwide. *Sci Adv.* 2020;6(9):1–8.

²Trygg Mat Tracking & Global Fishing Watch. Fisheries intelligence report. 2020. Disponible à l'adresse: <https://globalfishingwatch.org/wp-content/uploads/GFW-TMT-2020.pdf>

³Agnew DJ, Pearce J, Pramod G, Peatman T, Watson R, John R, et al. Estimating the Worldwide Extent of Illegal Fishing. *PLoS One.* 2009;4(2).

Pêches (ORGP) suivantes : CCAMLR, CTOI, CCSBT et APSOI. Tout comme la première enquête, celle-ci comporte trois éléments principaux :

- La première composante de l'enquête se concentre sur 30 espèces prioritaires gérées par les quatre ORGP. Cela nous permettra de développer une estimation semi-quantitative des débarquements illicites de ces espèces basée sur l'opinion experte des observateurs des pêches.
- Deuxièmement, l'enquête contient une carte sur laquelle les participants peuvent localiser des zones critiques pour la pêche illicite en haute mer dans l'océan Indien.
- Troisièmement, l'enquête inclut des questions visant à obtenir une caractérisation détaillée des activités de pêche illicites en haute mer, comme les types d'engins et les activités des navires frigorifiques/ravitailleurs.

Ces deux enquêtes sont distribuées à travers la plateforme d'enquête en ligne QuestionPro et peuvent être mises à disposition dans la plupart des principales langues nationales. Il faut compter 30 minutes environ pour les compléter et elles sont totalement confidentielles : aucune information sur le répondant n'est demandée ou enregistrée. Les enquêtes peuvent être réalisées soit individuellement soit dans le cadre d'un atelier. CSIRO peut mettre à disposition un facilitateur local à l'appui de l'atelier, si nécessaire. Le personnel de CSIRO peut aider les chargés des pêches et les observateurs des pêches à accéder et à compléter l'enquête par vidéoconférence.

2. Évaluation des documents publics

Le deuxième volet du projet inclura la compilation et l'évaluation des cas de pêche illicite d'après les documents publiquement disponibles. Une approche d'apprentissage machine sera utilisée et l'analyse des documents constituera une source indépendante d'informations sur la nature et la localisation des activités de pêche illicites, le volume des captures, les espèces capturées et la nationalité de l'équipage.

3. Entretiens avec des informateurs-clés

Le troisième volet du projet comprendra des entretiens avec des informateurs-clés. Ces experts pourront inclure : des consultants intervenant dans la gestion des pêches, des représentants de l'industrie et d'autres personnes compétentes dans les pêches de l'océan Indien. Les entretiens semi-structurés fourniront non seulement des informations complémentaires sur la localisation et la nature de la pêche illicite dans la région mais apporteront également des renseignements sur les possibilités de réforme.

Résultats escomptés du projet

Nous prévoyons d'obtenir plusieurs résultats de ce projet qui revêtent une grande importance pour les pays côtiers. Le projet fournira une estimation du volume et de la valeur de la pêche illicite dans le bassin de l'océan Indien pour 30 espèces néritiques prioritaires et 30 espèces hauturières prioritaires. Une caractérisation des activités de pêche illicites sera également fournie, incluant des informations détaillées sur les engins, les types d'infraction et l'infrastructure utilisée. Le projet mettra aussi en évidence les zones réputées être des zones critiques pour les captures illicites, tant dans les ZEE qu'en haute mer, et passera en revue les défis et les succès de politique dans l'ensemble du bassin. Ces résultats pourront documenter les politiques et pratiques conçues pour lutter contre la pêche illicite dans la région et la méthodologie pourra être utilisée pour traquer la pêche illicite à l'avenir.

Pour information, un projet similaire a récemment été achevé par CSIRO et la FAO pour la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique. Le [rapport](#) est disponible dans les archives de publications de la FAO. La composante d'enquêtes des méthodes a également été utilisée pour produire des estimations nationales pour 20 espèces dans 16 régions au Chili, en coopération avec l'agence nationale des pêches, et les [résultats](#) ont récemment été publiés dans la littérature scientifique. Le Chili utilise désormais la méthodologie en tant qu'indicateur clé de performance (KPI). Si les pays ou les organisations régionales

sont intéressés, l'équipe du projet fournira un rapport personnalisé, propre au pays ou à la région, sur demande, et à titre gratuit.

Recommandations

Que le CdA19 :

- 1) **PRENNE CONNAISSANCE** des informations fournies dans le document IOTC–2022–CoC19-07c.
- 2) **APPROUVE** le fait que le Secrétariat de la CTOI diffuse l'enquête conçue pour les observateurs en activité en haute mer dans l'océan Indien auprès des observateurs du Mécanisme Régional d'Observateurs de la CTOI, et que les CPC encouragent leurs observateurs et les autres observateurs de la CTOI à coopérer à cette initiative.